

# VENERIE







## Pulsion de mort ?

**L'**argument-massue pour l'abolition de la chasse à courre est lâchée : les veneurs seraient animés par une « pulsion de mort ».

On sait ce que c'est qu'une pulsion : une force intérieure brutale qu'on ne parvient pas à maîtriser. Le chasseur - à courre, comme d'ailleurs à tir - serait au fond de lui-même habité par le besoin de tuer.

Nous serions donc tous des malades mentaux qui s'ignorent. Nous empêcher de nuire serait légitime. Ce serait même une nécessité qu'une société « correcte » ne saurait éluder plus longtemps.

Voilà comment une idéologie singulière qui prétend reconstruire le monde en mettant l'homme et l'animal sur le même plan - ce qu'aucune religion ni aucune philosophie n'avaient envisagé depuis les origines de la civilisation - justifie que la loi vienne imposer ses vues à ceux qui ne les partagent pas.

Allez-vous à la chasse pour assouvir un secret besoin de tuer ? À l'évidence non. Si la vènerie se résumait à cela, nous ne lui consacrerions pas une part souvent essentielle de nos vies. Et nous pourrions sans doute trouver d'autres moyens moins compliqués de satisfaire ce besoin. Ce que recherche le veneur, c'est la prise - pas la mort. Blaise Pascal le constatait il y a trois siècles. Distinguo tendancieux clameront nos détracteurs. Différence fondamentale pourtant.

Le défi que le veneur s'assigne, c'est de maîtriser un animal sauvage dans son milieu naturel avec le seul concours de ses chiens. Acte de domination de l'homme sans doute. Mais ceux qui n'ont jamais été à la chasse - très largement majoritaires dans l'opinion que nos ennemis s'efforcent de rallier en attisant des sentiments frustes - n'ont pas la moindre idée de la difficulté qu'il faut vaincre. Tout repose sur le chien et l'art de le servir. Qu'on ne nous dise pas que le veneur pervertit le chien parce qu'il serait naturellement bon. Ce rousseauisme zoologique fait fi de ce que le chien est un prédateur auquel la domestication n'a pas fait perdre son instinct de base : poursuivre sa proie jusqu'à la prendre.

Pour changer ce monde que d'aucuns jugent inacceptable, faudrait-il supprimer les races de chiens courants ? Ce ne serait pas enrichir la biodiversité. Au demeurant l'idée ne serait pas totalement nouvelle. Le maréchal Goering qui ne voulait pas que sa passion pour l'approche fût troublée fit voter par le Reichstag la mise hors la loi du chien courant au temps de l'Allemagne nazie. Est-ce un exemple à suivre ?

Les chasseurs à tir, que le procès de la pulsion de mort ne concerne pas moins que les veneurs - de sorte que, si ceux-ci venaient à disparaître leur tour suivrait un jour - ne manqueront pas de faire valoir eux-aussi que, pour de multiples raisons, réduire leur plaisir de chasser au plaisir de tuer ne vaut pas. Ils pourraient ajouter que leur intervention est nécessaire afin de réguler la faune sauvage. Il n'y a jamais eu autant d'ongulés dans la nature. S'ils n'existaient pas, il faudrait embaucher des dizaines de milliers de fonctionnaires pour éliminer un bon million de cerfs, chevreuils et sangliers par an. Ceux-ci seraient sans doute régis par un statut d'abatteurs professionnels leur imposant le devoir de donner la mort.

À la vérité, la faiblesse de l'argumentation morale de ceux qui réclament l'abolition de la chasse sous ses diverses formes, en commençant par la vènerie, n'est pas nouvelle. Ce qui est nouveau, c'est leur volonté de passer en force, coûte que coûte, en déclenchant dans l'opinion avec le renfort des réseaux sociaux des mouvements d'une brutalité inouïe allant jusqu'à la multiplication des menaces de mort contre les chasseurs assassins.

Peut-on encore, dans un pays qui s'honore d'avoir érigé la liberté d'opinion en règle de vie et le pluralisme en vertu, faire entendre qu'il est légitime que certains aiment la chasse, quand bien même d'autres ne l'apprécieraient pas ? La croisade en faveur de l'animal ne saurait priver l'homme chasseur des valeurs fondamentales d'une République civilisée. S'en écarter pour assurer le triomphe d'une cause nouvelle prétendue incontestable et incontournable ouvrirait une brèche pour le moins inquiétante dans les fondements de notre vie en société. L'époque des guerres de religion est l'une des plus sombres de notre Histoire. Voulons-nous y revenir en admettant que les ennemis de la chasse exterminent les chasseurs, tous adorant le même dieu - la nature - mais pas de la même manière ?

*Philippe Dulac*



## 3 - Éditorial

## 5 - Actualités

- 6 En prise directe avec le Président
- 9 Flash Info
- 10 21 octobre 2017, le terrible emballement médiatique
- 12 L'affaire du cerf de La Croix Saint-Ouen  
Chronique de Lorraine Thouery

## 14 - Nos Équipages

- 14 Le Vautrait des Landes
- 22 Le Rallye Boislandry

## 27 - Chien d'ordre

- 28 L'entretien d'une meute
- 30 La Nationale d'Élevage du CCO : un bon cru !
- 33 Visites de chenils

## 37 - Bien Aller

- 38 Chasser à courre dans le brouillard
- 42 En lisant les grands maîtres (3<sup>e</sup> partie)

## 49 - Cheval de chasse

- 50 Interview de François Durand, rédacteur en chef de la revue Attelages Magazine
- 52 Attelage traditionnel, un renouveau formidable et si proche de la vènerie
- 55 Alimentation et modifications du comportement chez le cheval

## 57 - Écologie

- 58 Le sanglier : solution ou problème pour la chasse française (1<sup>ère</sup> partie)
- 62 Mieux connaître la vènerie du lapin

## 71 - Notre Histoire

- 72 La Saint-Hubert du duc de Berry
- 74 Louis Anne Gautier de Vinfray, porte-arquebuse, la fonction côté cour et côté jardin
- 79 Mémoire des Équipages

## 81 - Culture

- 82 Jacques du Fouilloux, le père fondateur
- 87 Quatorze siècles de chasse avec Philostrate, en perspective hors sujet

## 91 - Nos Amis

- 92 Entretien avec Antoine d'Amécourt, Président de Fransylva
- 95 La consanguinité
- 98 Concours FITF à Lamotte Beuvron

## 101 - Billebaude

- 102 Le Rallye des Ambarres au Pays de Galles
- 105 À propos des « Droits des animaux »

## 107 - Entre Nous

- 108 Objectif Vènerie
- 111 À voir, à lire
- 113 Ils nous ont quittés